

Si l'on me demande mon avis sur les causes de ce beau résultat, je le dirai bien franchement : il y a d'abord une profonde connaissance du mécanisme matériel de la parole et une étude implacable des règles de la diction qui permet de mesurer toujours l'effort à faire au résultat à obtenir, et qui donne à la diction cette régularité, ce ton inflexiblement juste du commencement à la fin du discours, et qui constitue le bagage acquis par l'étude, mais il y a surtout et avant tout comme explication primordiale le génie de l'orateur. Laurier ne se fatigue pas ou se fatigue moins que beaucoup d'autres parce qu'il a le feu sacré, la *vis rhetorica*, la force parlante qui amène à son esprit sans effort les mots, les images, les transitions et les sensations sans travail spécial, naturellement. Pour moi il n'y a pas d'autre secret de cette remarquable aisance.

Laurier n'est pas un impressionniste ; il ne cherche pas dans ses discours l'effet brutal, l'effet populaire. Il parle pour discuter, pour convaincre, pour servir sa cause. Naturellement, il n'est pas ennemi du mot ou de la phrase qui fait image, il ne la recherche pas ; si elle se produit, c'est à l'auditoire de la trouver, car pour lui, il ne la soulignera pas.

En voit-on un exemple : le jour où M. Laurier a dit sur le Champ-de-Mars que : "s'il eût été sur les bords de la Saskatchewan, lui aussi il aurait décroché le mousquet de ses pères," lorsqu'il prononça cette phrase qui contenait tout un monde de pensée et de sentiment, j'étais à ses côtés ; il l'a lancée dans son discours avec autant de modestie, autant de simplicité que la plus ordinaire des déclarations.

Le lendemain, elle faisait le tour du continent et menaçait de mettre le feu aux poudres.

C'est là qu'on voit l'orateur de race.

La diction de M. Laurier déroute un peu les français d'abord ; elle paraît trop anglaise et on lui reproche d'être trop anglais. Je ne partage pas l'avis et surtout les dires de ces critiques. M. Laurier avait un œil à éviter : le parler canadien tel que nous l'entendons, hélas ! dans nos collèges-classiques, il y a échappé en se livrant à une étude approfondie des classiques anglais et de l'éloquence anglaise ; nous y avons gagné un magnifique orateur anglais et nous avons évité d'avoir un orateur canayen ; nous avons un bel orateur français ; avons-nous le droit de nous en plaindre, voyons ?

Me voici rendu au terme de la portion du journal qui m'est réservée pour ce travail trop superficiel mais bien sincère.

Je serai heureux si j'ai pu faire passer dans l'amie de mes lecteurs un peu de la grande admiration que j'éprouve pour le talent de M. Laurier et des sympathies que je ressens pour son grand et beau caractère.

C'est un type magnifique à montrer à notre jeunesse, à lui donner en exemple ; c'est un maître de la parole et de la plume, et je le salue.

MARK.

NOTRE DEUXIÈME VOLUME

Avec le présent numéro, le RÉVEIL commence le deuxième volume de la première année de sa publication. Nous ne pouvons laisser passer cette date sans remercier nos abonnés, peu nombreux, mais *select*, de l'encouragement qu'il nous ont donné, et surtout de la promptitude et de l'exactitude qu'ils ont montrées dans le paiement de leur abonnement. Ce problème (le paiement de l'abonnement) qui semblait insoluble au Canada, nous paraît résolu.

Aujourd'hui, nous demanderons à nos lecteurs de faire un peu de propagande pour répandre le RÉVEIL parmi leurs amis. Ce n'est que par cette coopération que nous pourrons grossir notre liste jusqu'au chiffre de 2,000, le *summum* de notre ambition.

Un peu de désarroi a été causé dernièrement dans notre personnel de rédaction par le retrait de l'un de nos collaborateurs, mais nous espérons combler cette lacune dans quelques jours. Nous ne demandons qu'un peu de patience à nos amis pour remplir tous nos engagements.

A. FILIATREAULT.

L'ETAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

VII

Les journaux quotidiens ont annoncé dernièrement que les commissaires des écoles catholiques de la ville de Montréal ont décidé de faire une enquête générale sur l'état sanitaire des établissements scolaires placés sous leur contrôle, et, par la même occasion, de se renseigner sur la compétence de leur personnel enseignant.

Cette nouvelle a été accueillie avec satisfaction par tous les amis du progrès, et le résultat de cette enquête est attendu avec impatience par tous ceux qui s'intéressent au bien-être de l'enfance et de la jeunesse.

Il n'y a pas très longtemps le bureau d'hygiène a ordonné la fermeture d'une école privée, dont la condition sanitaire était tellement mauvaise qu'il ne restait d'autre alternative que de recourir à ce moyen extrême.

Dans cette circonstance, le bureau d'hygiène n'a pas craint de faire son devoir, si pénible qu'il fût, et il a bien fait.

L'affaire des écoles Sarsfield et Montcalm a éveillé l'attention du public, qui se demande avec inquiétude quelle est la condition véritable de nos écoles, tant au point de vue sanitaire qu'au point de vue pédagogique.

Cette enquête, si elle est bien conduite, déchirera